

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA BATIE-NEUVE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

SÉANCE DU 27 JUIN 2008

L'an deux mille huit, le vingt sept juin à 16 heures 30, le Conseil Municipal de LA BATIE-NEUVE, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Maire – Joël BONNAFFOUX.

- Membres en exercice : 19
 - Membres présents : 16
 - Membres ayant donné pouvoir : 2
 - Membres absents : 1
- Date de convocation : 17/06/2008

Présents: BONNAFFOUX Joël, ACHARD Liliane, BAILLE Juliette, BINET Marie-Noëlle, BONNET Jean-Pierre, BREARD Jean-Philippe, COLLETTE Paul, DE SANTINI Alain, DORE Maxime, DROUOT Emeric, SARRAZIN Sylvie, SEIMANDO Mylène, SPOZIO Christine, THOMAS DE JOLY DE CABANOUX Nathalie, VALLANTIN Bernard, ZANNA Philippe.

Absents ayant donné pouvoir :

- DUBOS Alain ayant donné pouvoir à BONNAFFOUX Joël
- GOYET Alain ayant donné pouvoir à COLLETTE Paul (présent à 17h24)

Absent :

- BOISSET Benjamin

A été élue secrétaire de séance : SPOZIO Christine

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à de mauvais résultats d'analyse, la consommation d'eau a du être interdite dans tous les secteurs de la commune desservis par le réservoir des Borels. En effet, des bactéries d'ordre fécales ont été retrouvées dans l'eau. Les mesures d'interdiction ont été prises immédiatement et la population informée par une note écrite dans les boîtes aux lettres. Des bouteilles d'eau sont distribuées en Mairie depuis et ce jusqu'à ce que les résultats d'analyses permettent de déclarer l'eau propre à la consommation.

Pour l'instant il est difficile de donner des explications quant aux causes de cette pollution mais les employés municipaux s'en occupent et dès lundi ou mardi tout devrait rentrer dans l'ordre, la population en sera informée de la même façon.

ELECTIONS SENATORIALES

Il s'agit d'élire 8 conseillers municipaux, 5 délégués et 3 suppléants pour les élections sénatoriales du 21 septembre 2008.

La liste proposée par Monsieur le Maire pour les délégués se compose de :

Alain De Santini
Christine Spozio
Jean-Pierre Bonnet
Mylène Seimando
Bernard Vallantin

La liste proposée pour les suppléants se compose de :

Jean-Philippe Bréard
Alain Goyet
Alain Dubos

Monsieur le Maire demande si d'autres personnes désirent poser leur candidature, personne n'y répond. Monsieur le Maire propose d'organiser un vote pour les délégués et un vote pour les suppléants.

Après dépouillement des deux opérations de vote, sont élues à la majorité des voix les deux listes présentées.

Monsieur le Maire reprend l'ordre du jour. Le compte rendu du conseil municipal du 26 mai 2008 n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

URBANISME

Monsieur le Maire demande à Alain De Santini de faire le point sur l'urbanisme.

Concernant la modification du PLU, une rencontre est prévue le 10 juillet avec le cabinet Estrangin. L'enquête publique se déroulera vers le 15 / 20 août afin d'être opérationnelle fin septembre début octobre.

Lors de la dernière réunion toutes les modifications ont été définies par zones.

Joël précise que la modification inclura la suppression du fuseau d'autoroute afin de pouvoir réaliser la station d'épuration.

Concernant le lotissement communal des Césaris, celui-ci se composera de 5 lots de 700 à 800 m² prix approximatif de chaque lot : 100 000 €. Le devis des travaux est à l'étude.

Bernard Vallantin demande s'il ne serait pas possible de conserver le bâtiment existant ?

Monsieur le Maire lui répond que la remise aux normes serait trop coûteuse, mais certains matériaux seront récupérés et réhabilités.

Dans le lotissement communal des Brés la vente de 2 lots sur 3 a été confirmée.

Monsieur le Maire précise que les zones réservées pour les logements sociaux sont devenues superflues, le quota est maintenant suffisant avec la réalisation à venir de l'OPAC. Elles seront supprimées à l'occasion de la modification du PLU.

Compte tenu de l'évolution du Code de l'urbanisme il serait souhaitable de demander une intervention de Monsieur Domy de la DDE.

Emeric Drouot informe que l'association « Tout nat » sera présente lundi matin sur la commune et souhaiterait rencontrer Monsieur le Maire afin de présenter leur produit.

Concernant la nouvelle réglementation qui prévoit de facturer directement à la Commune les branchements qu'ERDF considérera comme une extension, Alain De Santini précise qu'une participation pour voirie et réseaux (PVR) devra être mise en place afin de récupérer auprès des propriétaires de terrains nouvellement desservis les sommes réclamées par ERDF. Cette PVR pourra s'appliquer à la réalisation et à l'aménagement d'une voie, à la réalisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement ainsi qu'aux études nécessaires à ces travaux.

Intervention d'Emeric Drouot à propos du captage de Gilles Bonnafoux sur le Dévezet. En effet celui-ci avait été emporté lors d'une crue et il faut que la commune soit maître d'œuvre et donne l'autorisation à Monsieur Bonnafoux d'être maître d'ouvrage pour qu'il puisse bénéficier d'une subvention pour entreprendre des travaux de remise ne état de son captage. La procédure à suivre demande une vérification par le contrôle de légalité, Alain De Santini s'en chargera.

TRAVAUX

Monsieur le Maire demande à Jean-Pierre Bonnet de faire le point sur les travaux en cours.

- Construction du bâtiment comprenant la cantine et le centre de loisir – ouverture en septembre 2008 pour la rentrée scolaire – à ce jour les travaux de peinture sont en cours, les travaux pour

l'aménagement extérieur sont en cours : création des réseaux – mur enceinte – goudronnage prévu semaine prochaine

- La fin de la réhabilitation du bâtiment Le Cèdre (ancienne gendarmerie) pour : la mise en location de 4 logements sociaux (pour les deux derniers, un en juillet et un en août) – l'ouverture du relais bibliothèque en septembre et les bureaux du centre de loisir et le futur point « ados »
- Travaux concernant l'amélioration du réseau d'eau potable a été effectué au bas des Casses Vivert avec des changements de vannes, idem au niveau de la nouvelle cantine garderie et bâtiment le Cèdre
- Des devis ont été établis pour le marquage routier sur le territoire de la commune, en harmonisation avec la sécurisation autour de l'école (toutes les parties prenantes ont validés le projet) – travaux réalisés avant le 15 août
- Des travaux de voirie seront réalisés dans le village dans le cadre de la subvention attribuée par le Conseil Général et notamment une rallonge de goudronnage le long de la route devant la boulangerie Fazio jusqu'à la Tour environ.
- Fin des travaux dans le quartier des Brès – réseau pluvial, les travaux seront réalisés au cours du mois de septembre octobre (avant l'hiver) avec une première opération de voirie. La remise en état définitive sera faite au printemps 2009 après l'hiver.
- Philippe Zanna se propose de faire début août, l'inventaire de l'existant des lampadaires et de l'éclairage public afin de voir comment faire des économies d'énergie.
- Aménagement des jeux pour enfants (cour de l'école) pour la rentrée 2008 en collaboration avec le corps enseignants – Aménagement d'une salle de classe dans les anciens locaux de la cantine scolaire pour la rentrée 2008
- Travaux de restauration du lavoir sur la place du village – dernière phase à réaliser : le sol et les murs – modification du stationnement
- Station d'épuration poursuite de la maîtrise d'œuvre – étude sur le papillon
- Autres dossiers dans le cadre de l'environnement : mise en service des colonnes semi enterrées au niveau de la sortie de la commune en direction de Gap, ceci implique la suppression des containers
- Il faudra vérifier l'état de l'escalier en bois de Navarro, si nécessaire prendre un arrêté pour l'interdire et le signifier aux propriétaires (Navarro)
- Monsieur le Maire informe le Conseil que le Directeur de la Poste lui a signifié par courrier qu'il ne dispose pas de crédit suffisant pour agrandir le bureau de poste actuel à La Bâtie- Neuve alors que le regroupement Chorges-La Bâtie interviendra en fin d'année. D'autre part, l'installation d'un distributeur de billets ne pouvant être envisagé à moins d'attendre une évolution significative de la commune.
Après discussion le Conseil municipal décide de mettre à disposition de l'école les locaux de l'ancienne cantine garderie dans leur intégralité.

EDUCATION, CULTURE

Monsieur le Maire donne la parole à Christine Spozio

CONSEIL D'ECOLE DU 26 JUIN 2008

Effectifs pour la rentrée 2008/2009

Au total 287 élèves dont 178 en élémentaire et 109 en maternelle (+17/2007) répartis en 12 classes

En maternelle : 44 petits, 31 moyens, 34 grands (4 classes et demi)

En élémentaire : 7 classes et demi

Accueil d'une petite handicapée

Mise à disposition des ATSEM : 4 temps plein et 1 mi/temps

Une nouvelle maîtresse en maternelle : Carole DE AGOSTINI

Organisation du temps scolaire

Pas de classe le mercredi et plus de classe le samedi matin

Soutien scolaire Math et Français de 11h30 à 12h (soutien ponctuel en accord avec les parents)

Etude surveillée 2 soirs/semaine

Bilan Tirelire des écoliers

10 manifestations, recettes : 6475.85 € apport 25€/enfant
625.00 € mis de côté pour le voyage à Paris de l'année prochaine

Aides Municipales

23 €/enfant en élémentaire

26 €/enfant en maternelle

13 700€ pour les transports

50 € bons d'achat pour la direction + 4 ramettes depapier

1500 € pour les manuels scolaires

225 €/enfants pour Noël

1500 € voyage cycle 3 /2009

Achats de lits, draps, tables, chaises, tableaux et jeux de cour

Quelques travaux d'entretien devront être effectués pendant les vacances :

Agencement cantine, remise de porte dans une classe, râteliers vélos, aménagement handicapé et augmentation dédit informatique et renouvellement contrat de maintenance etc....

Le Directeur remercie la municipalité pour son soutien.

RELAIS BIBLIOTHEQUE

Fermeture du 16 juillet au 6 août

Installation dans les nouveaux locaux en septembre. Achat de matériel et informatique. Augmentation du temps de travail d'Evelyne 15h/semaine. Organisation de travail, jours et heures d'ouverture au public à voir pour la rentrée.

ANIMATIONS DE L'ETE

Samedi 12 juillet : 15h à 21h MARCHÉ AUX PUCES 19h COUNTRY BLUES ORCHESTRA

Lundi 14 juillet : FÊTE DES CÉSARIS 14h concours de pétanque (ABC)

Samedi 19 juillet : 15h à 21h BOURSE PIÈCES AUTOS MOTOS VELOS Exposition véhicules anciens et Animations

Dimanche 27 juillet : FÊTE DU SAPET (Pétanqueurs et Municipalité)

Mardi 29 juillet : film sur la Corse salle de la Tour

Samedi 2 août : 19h Repas bastidon organisé par l'Amicale des pompiers et Municipalité PAELLA 10€/adulte et 5€/enfant jusqu'à 12 ans, 21h animation musicale

Mercredi 6 août : 21h concert flûte et orgue de barbarie (conteur) salle de la Tour et Elie Pelegrino

Samedi 9 août : 15h à 21h TROC'TOUT 19h DUO Johan et Eddy

Samedi 10 août : Aïoli aux Césaris (ABC)

Tous les vendredis soirs de l'été à 20h30 concours de pétanque en doublettes aux Borels.

CCAS

L'organisation du Centre Communal d'Action Sociale se met en place et sera présentée au Conseil Municipal de la rentrée. Une information sera diffusée à la population ultérieurement.

Délibérations

- Délibération pour autoriser le Monsieur le Maire à signer la convention avec la commune de Charges pour la participation à la gestion du caisson d'équarrissage
- Désignation du bureau d'étude pour la modification du PLU
- Participation 2008 au SIE
- Demande de subvention au Conseil général pour l'achat du mobilier pour équiper les nouveaux locaux du relais bibliothèque
- Demande de subvention au Conseil général pour l'achat de matériel informatique pour équiper les nouveaux locaux du relais bibliothèque

- Renouvellement d'un CDD pour remplacement d'u poste de titulaire indisponible (Evelyne Bouleangeat)
- Location de terrain à la Gravière à l'entreprise CMTP
- Tarifs de location de la SDF
- Tarifs cantine
- Tarifs garderie périscolaire
- Tarifs des repas à domicile
- Délibération modification du contrat de territoire

Toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES

Les deux emplois saisonniers ont été attribués au mois de juillet à Sébastien Pastorel et au mois d'août à Mathieu Maéro.

Paul Collette demande à ce que soit fait un inventaire de tous les biens de la Commune et de cibler les terrains communaux sur un relevé cadastral.

L'association des habitants du lotissement de L'ayasse 2 demande à ce que la voirie soit reprise par la Commune. Il faudra penser à l'entretien du ruisseau.

Une rencontre avec l'association des habitants des Granes sera programmée au mois de juillet.
Madame Chanard remercie la municipalité d'avoir pris en compte ses inquiétudes par rapport à l'église.

Joël informe qu'une plainte a été déposée suite aux dégradations intervenues sur le stade et aux Casses.

Suite à la visite de la commission sécurité il faudra faire quelques travaux d'entretien autour du stade et notamment réparer la fermeture du portail.

La séance est levée à 19h35.

Monsieur le Maire,
Joël BONNAFFOUX